

CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3^{ème} REUNION DE 2011

Séance du 22 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-I-0

BUDGET PRIMITIF 2011

Vu le projet de Budget Primitif de 2011,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séances,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Adopte le budget primitif 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 352 557 539,00 €, soit :
 - Section d'investissement : 110 524 749,00 €
 - Section de fonctionnement : 242 032 790,00 €
- Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;
- Autorise Monsieur le Président à négocier et à réaliser les emprunts prévus au budget.

Adopté à l'unanimité.

Ont voté le budget :

MM. ALBERT, ASTOUL, ASTRUC, AURIENTIS, BAYLET, BÉSIERS, CAMBON, CAPAYROU, DAGEN, DEPRINCE, DESCAZEAX, EMPOCIELLO, F. GARRIGUES, R. GARRIGUES, GONZALEZ, GUILLAMAT, HEBRAL, LACOMBE, LAVABRE, M. MARTY, P. MARTY, MASSIP, MOIGNARD, MOUCHARD, QUÉREILHAC, RAYNAL, ROGER, ROSET, TABARLY et VIGUIE.

Le Président,